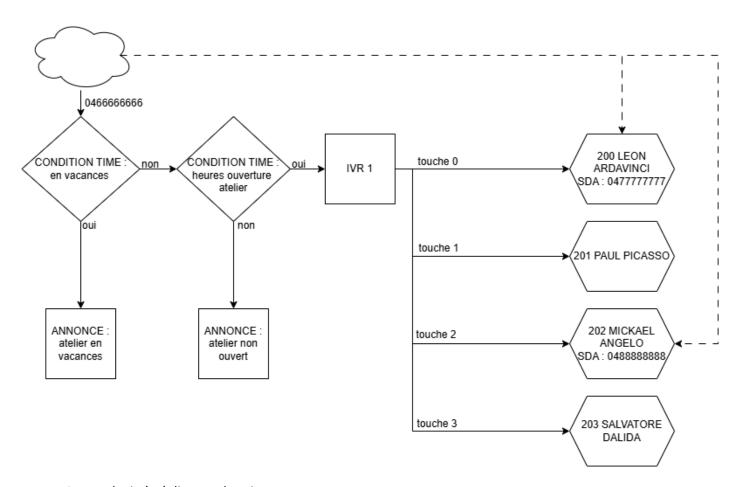
# SAé2.04 PARTIE 4. (8 heures de projet en binôme et en autonomie).

# PROBLEMATIQUE: (cahier des charges minimal):

L'atelier d'artiste a besoin d'une infrastructure téléphonique performante.

Vous devrez faire le choix de la solution de Téléphonie sur IP (soit FREEPBX soit un autre IPBX).

Bien penser à effectuer une sauvegarde de la VM à la fin de chaque séance.



## La topologie à réaliser est la suivante :

L'atelier est ouvert 7j/7 du 01/09 au 30/06 de 8h00 à 18h00. (2 mois de vacances).

Il y a 4 extensions à créer pour les 4 artistes présents dans l'atelier.

Le numéro principal de l'installation est le 046666666 . A ce numéro, un serveur vocal interactif permet de joindre les postes.

Si des appels entrants ont lieu en dehors des heures de travail ou pendant les vacances, des annonces spécifiques sont lancées automatiquement avant de raccrocher.

Des SDA ont été acheté pour quelques artistes qui doivent être joints directement.

Le plan de numérotation est donc le suivant : (extension à 3 chiffres)

Numéro IVR	EXTENSION	Numéro SDA (numéro publique)	NOM ARTISTE
0	200	047777777	LEON ARDAVINCI
1	201		PAUL PICASSO
2	202	0488888888	MICKAEL ANGELO
3	203		SALVATORE DALIDA

En cas d'absence prévue, les artistes peuvent mettre leur softphone en mode ABSENT. Dans ce cas les appels doivent aboutir sur un répondeur enregistreur.

#### **TRAVAIL A EFFECTUER:**

- Choisir une solution de téléphonie sur IP. (Les étudiants qui prendront des initiatives en utilisant une solution différente de FREEPBX auront un BONUS si cela fonctionne correctement.)
- 2) Effectuer sur l'IPBX choisi la configuration du serveur correspondant à la problématique demandée soit sur une VM locale soit en installant celle-ci sur un cloud de votre choix. (les étudiants ayant choisi le CLOUD pour installer leur VM auront un BONUS si cela fonctionne correctement).
- 3) Effectuer les tests de bon fonctionnement. Des appels entrants et sortants doivent valider votre configuration.

### **LIVRABLES:**

- 1) Compte rendu détaillé **écrit ou sous forme vidéo** à rendre sur MOODLE pour le 16/06 avant 23h59.
- 2) Soutenance Orale (cf consignes M Bonnardot).